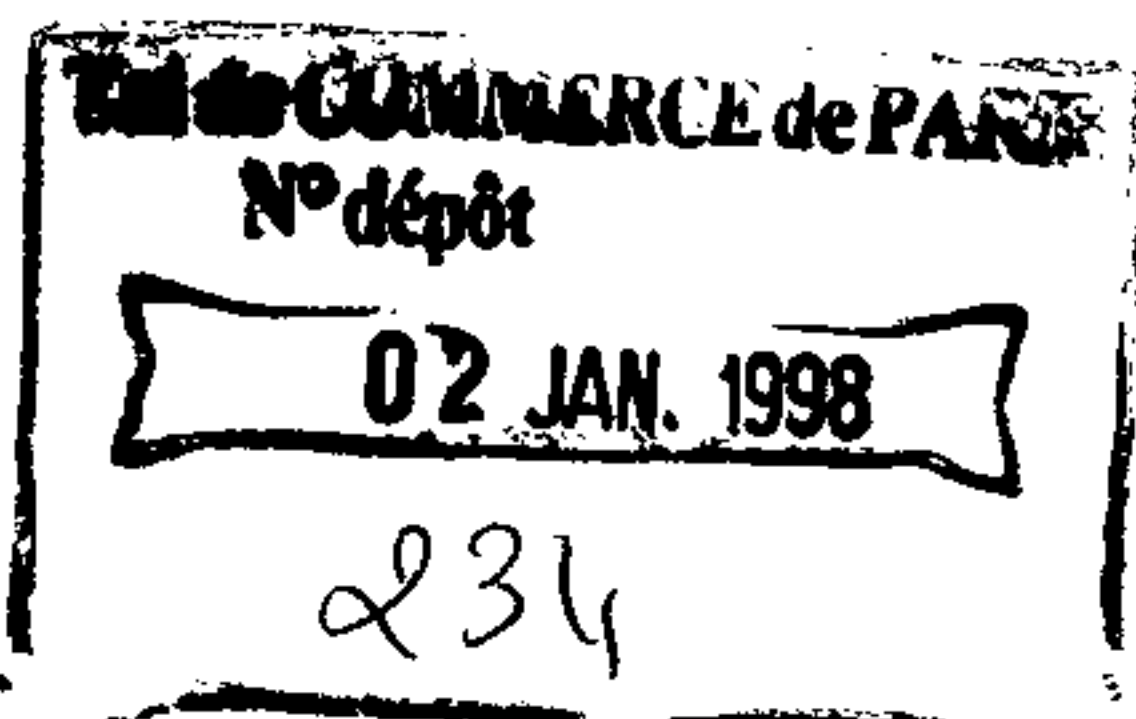




LECHARTIER S.A.
Société Anonyme au
Capital de 250.000 Francs

**Siège social : 33, rue des Gâtines
75020 PARIS**

RCS PARIS B 339 202 608 (86 B 12744)

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 1997

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept, le 27 Novembre à 16 heures les actionnaires de la Société LECHARTIER SA se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation du Conseil d'Administration faite suivant lettres recommandées en date du 7 Novembre 1997.

Il a été établi une feuille de présence qui a été margée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean HILD, Président du Conseil d'Administration.

Messieurs Jacques LECHARTIER et Siméon CHATCHUENG sont appelés comme scrutateurs; ils déclarent accepter ces fonctions.

Madame Shaïne BAROUX est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du quart du capital social.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- le rapport du conseil d'administration,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le président déclare que le rapport du conseil d'administration, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'administrateurs
- Pouvoirs à donner.

**Copie certifiée conforme
à l'original**

Handwritten signature and initials

Le président donne lecture du rapport du conseil d'administration.

Cette lecture terminée, le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer:

- Monsieur James RENAUX demeurant 66, Bld Voltaire 75011 PARIS,
- Monsieur Yvon LASSEIGNE demeurant 2, rue Poncelet 75017 PARIS,
- Madame Yvette GOAZIOU demeurant 1, Troisième avenue 77680 ROISSY EN BRIE,

en qualité de nouveaux administrateurs en remplacement de :

- Madame Yvette FILITI démissionnaire,
- Monsieur Siméon CHATCHUENG démissionnaire,
- Monsieur Jacques LECHARTIER démissionnaire,

pour une durée des mandats restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2000.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité, Monsieur James RENAUX, Monsieur Yvon LASSEIGNE, Madame Yvette GOAZIOU, présents à l'assemblée déclarent accepter le mandat d'administrateur qui vient de leur être confié en précisant qu'ils ne sont pas titulaires de plus de huit mandats d'administrateur et qu'ils ne sont frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de leur interdire d'exercer ce mandat.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le président

Les scrutateurs

Le secrétaire

**Copie certifiée conforme
à l'original**

L. P. D. E. 